

Dix-septième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 23^e jour d'août 1999 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Monique Brière, Nicole Devost, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Monsieur le commissaire Bernard Petit se joint à la réunion à 19 h 43.

Madame la commissaire Josiane Fabry se joint à la réunion à 20 h 30.

Madame la commissaire-parent : Lynda Tessier.

Autres
présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et messieurs les commissaires : Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Magda Farès, Noël L'Écuyer, Nicole Mongeon-Guay, Yvon Pineault.

Monsieur le commissaire-parent : Cyrille Cliche.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la vice-présidente, Ghislaine Gasper, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 99.08.23
001 Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- 04.3 Demande de dérogation à la Politique d'admission et d'inscription des élèves
- 08.5 Congé sabbatique à traitement différé
- 08.6 Ouverture de deux postes de surveillants d'élèves à la polyvalente Marcel-Landry

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 juillet 1999 (document SG 99.08.23-04.1)
 - Suivi au procès-verbal

- 04.2 Correspondance
- 04.3 Demande de dérogation à la Politique d'admission et d'inscription des élèves
- 05.1 Organisation scolaire 1999-2000 (primaire)
- 05.2 Organisation scolaire 1999-2000 (secondaire)
- 08.1 Démissions
- 08.2 Engagements
- 08.3 Demande de congé sans traitement
- 08.4 Correction à la résolution HR 99.05.31-021
- 08.5 Congé sabbatique à traitement différé
- 08.6 Ouverture de deux postes de surveillants d'élèves à la polyvalente Marcel-Landry
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 juin 1999 (document RF 99.08.23-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 juillet 1999 (document RF 99.08.23-09.2)
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 juillet 1999 (document RF 99.08.23-09.3)
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 juillet 1999 (document RF 99.08.23-09.4)
- 09.5 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 juillet 1999 (document RF 99.08.23-09.5)
- 10.1 Transport scolaire : cession de contrat (document RM 99.08.23-10.1)
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Bulletin d'information 1999-2000 (ratification) (document RM 99.08.23-10.2.1)
 - 10.2.2 Services alimentaires 1999-2002, école Saint-Vincent (Saint-Césaire) (document RM 99.08.23-10.2.2)
 - 10.2.3 Micro-ordinateurs, école Professionnelle de Métiers (document RM 99.08.23-10.2.3)
 - 10.2.4 Système de dépoussiérage (atelier de menuiserie) polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 99.08.23-10.2.4)
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Michel Aertz

- s'informe sur les économies réalisées par la Commission scolaire, dans le cadre du programme « Économie d'énergie »;
- s'informe sur les économies réalisées suite à la fusion des commissions scolaires au 1^{er} juillet 1998.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 JUILLET 1999 (Document SG 99.08.23-04.1)

HR 99.08.23
002

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 juillet 1999.

Adopté unanimement.

▪ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 12 juillet 1999.

04.2 CORRESPONDANCE

- De monsieur Claude Béchar, député de Kamouraska-Témiscouata, porte-parole de l'Opposition Officielle en matière d'éducation : demande le report du dépôt des mémoires – place de la religion à l'école.
- De madame Céline Rousseau, vice-présidente exécutive de Hubert-Universel Inc. : remerciements pour le renouvellement de contrats de services alimentaires.
- De Loisir et Sport Montérégie : demande de mise en candidature pour les prix « Action régionale » et « Soutien au bénévolat », pour l'obtention du Prix Dollard Morin.
- Du M.E.Q. :
 - budget additionnel pour le perfectionnement;
 - budget additionnel pour le soutien technique relatif aux technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Du M.E.Q. : allocation pour la mesure 50590.

04.3 DEMANDE DE DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES

HR 99.08.23
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De ne pas donner suite à la demande de dérogation à la Politique d'admission et d'inscription des élèves, tel que demandé par madame Linda Potvin.

Adopté unanimement.

05.1 ORGANISATION SCOLAIRE 1999-2000 (PRIMAIRE)

Dépôt par monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes, de la distribution des élèves et des groupes d'élèves réguliers aux niveaux préscolaire et primaire, en date du 23 août 1999.

05.2 ORGANISATION SCOLAIRE 1999-2000 (SECONDAIRE)

Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes, dépose la distribution des élèves et groupes d'élèves du niveau secondaire, en date du 18 août 1999.

08.1 DÉMISSIONS

HR 99.08.23
004

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Louisette Nadeau, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 4 février 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
005

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Robert Landry, enseignant à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
006

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Nicole Bélanger, surveillante d'élèves à l'école Marguerite-Bourgeois, soit acceptée à compter du 24 juin 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
007

Il est proposé par madame Michelle Laporte:

Que la démission de madame Jeanne Brouillard, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine à l'école Napoléon-Bourassa, soit acceptée à compter du 24 juin 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
008

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission de madame Manon St-Jean, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine à l'école Marie-Rivier, soit acceptée à compter du 24 juin 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
009

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Robert Porlier, directeur adjoint à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 29 septembre 1999.

Adopté unanimement.

08.2 ENGAGEMENTS

HR 99.08.23
010

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, madame Guylaine Frégeau soit engagée pour un poste régulier d'agent de bureau, classe 1, au Service des ressources financières et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
011

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Éric Letendre soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 8 – anglais, langue seconde, à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
012

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Julie Lussier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
013

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Poirier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
014

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Hélène Forget-Gemme soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école J.-Amédée-Bélanger et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
015

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sophie Martel soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Laflamme et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
016

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Stella Bélanger soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
017

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sarah Dallaire soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
018

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Johanne Vigneault soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 6 – musique, aux écoles Saint-Joseph de Lacolle et Alberte-Melançon et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
019

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Carolle Lessard soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 6 – musique, aux écoles Saint-Jacques de Clarenceville et Henryville et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
020

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Linda Touchette soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 7 – arts plastiques, aux écoles Jean XXIII, Saint-Michel et Saint-Vincent et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
021

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, monsieur Bertrand Brouillet soit engagé pour combler le poste régulier d'ouvrier d'entretien, classe II (30 heures/semaine) à l'école Crevier et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
022

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, monsieur André Lussier soit engagé pour combler le poste régulier temps partiel d'ouvrier d'entretien, classe II (19,38 heures/semaine) à l'école Saint-Joseph (Lacolle) et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
023

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, monsieur Yves Barsalou soit engagé pour combler le poste régulier temps partiel d'ouvrier d'entretien, classe II (19,38 heures/semaine) à l'école de Richelieu et ce, à compter du 25 août 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
024

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, monsieur Luc Dubuc soit engagé pour combler le poste régulier temps partiel d'ouvrier d'entretien, classe II (19,38 heures/semaine) à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 30 août 1999.

Adopté unanimement.

08.3 DEMANDES DE CONGÉ SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 99.08.23
025

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 12 août 1999 (après-midi) au 11 février 2000 inclusivement, soit accordé à madame Thérèse Comiré, agente de bureau, classe I, à la polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 99.08.23
026

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 10 janvier au 17 mars 2000 inclusivement, soit accordé à madame Diane Paquette, technicienne en transport scolaire au Service des ressources matérielles.

Adopté unanimement.

08.4 CORRECTION À LA RÉOLUTION HR 99.05.31-021

HR 99.08.23
027

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

De modifier la date d'engagement de madame Lynda Champagne, en changeant le 1^{er} juillet 1999 pour le 5 juillet 1999.

Adopté unanimement.

08.5 CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

HR 99.08.23
028

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Marie-Josée Tétreault, enseignante à l'école P.-G.-Ostigny, selon les modalités définies ci-après :

- plan de deux ans;
- pourcentage du traitement : 75% de sa tâche;
- congé sabbatique : 100 derniers jours de l'année 2001-2002.

Adopté unanimement.

HR 99.08.23
029

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à monsieur Stéphane Auger, enseignant à l'école P.-G.-Ostiguy, selon les modalités définies ci-après :

- plan de deux ans;
- pourcentage du traitement : 75% de sa tâche;
- congé sabbatique : 100 derniers jours de l'année 2001-2002.

Adopté unanimement.

08.6 OUVERTURE DE DEUX POSTES DE SURVEILLANTS D'ÉLÈVES À LA POLYVALENTE MARCEL-LANDRY

HR 99.08.23
030

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que soient ajoutés au plan d'effectifs du personnel de soutien deux postes de surveillants d'élèves à caractère cyclique à la polyvalente Marcel-Landry, soit : un poste de 15,00 heures/semaine et un poste de 14,25 heures/semaine.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 30 JUIN 1999 (Document RF 99.08.23-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 30 juin 1999, pour un montant de 1 523 669,04 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 7 JUILLET 1999 (Document RF 99.08.23-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 7 juillet 1999, pour un montant de 3 460 424,59 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay.

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 JUILLET 1999 (Document RF 99.08.23-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 juillet 1999, pour un montant de 2 916 172,14 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay.

09.4 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 13 JUILLET 1999 (Document RF 99.08.23-09.4)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 13 juillet 1999, pour un montant de 1 379 038,68 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay.

09.5 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 JUILLET 1999 (Document RF 99.08.23-09.5)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 14 juillet 1999, pour un montant de 965 480,00 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon-Guay.

10.1 TRANSPORT SCOLAIRE : CESSION DE CONTRAT (Document RM 99.08.23-10.1)

Attendu le contrat de transport scolaire intervenu entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et les « Autobus Rougemont Enr. » au regard du circuit # 949, pour la période de 1998-2001 (3 ans);

Attendu la demande formulée par les « Autobus Rougemont Enr. » à l'effet de céder à monsieur Jean Richard ledit contrat;

HR 99.08.23
031

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Qu'en conformité avec la clause 44 dudit contrat, soit autorisée la vente de l'entreprise « Autobus Rougemont Enr. » à monsieur Jean Richard et qu'en conséquence tous les droits et obligations stipulés soient assumés par les nouvelles parties.

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.2.1 BULLETIN D'INFORMATION 1999-2000 (RATIFICATION) (Document RM 99.08.23-10.2.1)

HR 99.08.23
032

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que le contrat pour l'impression du bulletin d'information 1999-2000 soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, « Imprimerie SUR-DEL », au montant de 19 059,64 \$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.2.2 SERVICES ALIMENTAIRES 1999-2002, ÉCOLE SAINT-VINCENT (SAINT-CÉSAIRE) (Document RM 99.08.23-10.2.2)

HR 99.08.23
033

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

D'autoriser la signature d'un contrat de trois (3) ans pour l'école Saint-Vincent (Saint-Césaire) au coût de 3,00 \$ du repas complet, avec la concessionnaire « Madame France Noiseux ».

Adopté unanimement.

10.2.3 MICRO-ORDINATEURS, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (Document RM 99.08.23-10.2.3)

HR 99.08.23
034

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, JITEC MONTRÉAL, le contrat pour la fourniture de micro-ordinateurs pour l'école Professionnelle de Métiers au montant de 47 537,53 \$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.2.4. SYSTÈME DE DÉPOUSSIÉRAGE (ATELIER DE MENUISERIE)
POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (Document RM 99.08.23-10.2.4)

HR 99.08.23
035

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme « SPEC AIR INC. », le contrat pour la fourniture et l'installation d'un système de dépoussiérage, pour l'atelier de menuiserie à l'école polyvalente Chanoine-Armand-Racicot au montant de 51 749,75 \$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Lynda Tessier, commissaire-parent, dépose le calendrier des séances ordinaires du Comité de parents qui ont lieu à 19 h 30, à la polyvalente Marcel-Landry. Les dates sont :

Mardi 7 septembre 1999
Mardi 5 octobre 1999
Mardi 2 novembre 1999
Mardi 7 décembre 1999
Mardi 11 janvier 2000
Mardi 1^{er} février 2000
Mardi 7 mars 2000
Mardi 4 avril 2000
Mardi 2 mai 2000
Mardi 6 juin 2000
Mardi 5 septembre 2000.

12. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est porté à ce point.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 99.08.23
036

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL